



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police nationale

Question écrite n° 15596

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les convocations qui sont envoyées aux citoyens par la Police nationale. Il souhaiterait savoir pourquoi sur les convocations que les individus reçoivent de la Police nationale le motif ou le dossier qui justifie leur convocation n'est pas précisé.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15596

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 323

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)